

CA GIP GPV séance du 20/03/2009

Copropriété Parc Corot.

INTERVENTION GARO HOVSEPIAN

Madame la Présidente, Mesdames , Messieurs les administrateurs,

Je vous ai demandé la présence de la Mairie de Secteur aux réunions du Conseil d'Administration, lors d'examen de dossier les concernant. Vous avez répondu positivement lors de la séance de décembre dernier, je vous remercie.

Une étude de diagnostic a été engagée en 2007 et des préconisations proposées en juillet 2008 à votre conseil d'administration que vous venez de rappeler, avec des prises d'action.

Ces pistes d'action ont été présentées aux 3 conseils syndicaux lors d'une réunion dans vos locaux le 2 octobre 2008.

Cette rencontre vous a permis de mesurer **la motivation et l'engagement des copropriétaires**, afin que la situation se normalise au sein de cette copropriété, ceci est très important.

Le dynamisme et l'opiniâtreté du nouveau conseil syndical est allé jusqu'à saisir la justice contre les marchands de sommeil afin d'assainir cet ensemble immobilier. Je salue leur initiative, prometteuse pour l'avenir, qui doit nous encourager à les aider plus fortement encore.

Parallèlement, l'ANRU a soutenu notre proposition d'intégrer cet ensemble immobilier au périmètre d'intervention de St Paul. Ce qui devrait permettre de traiter l'ensemble du quartier du façon cohérente et coordonnée, en commençant par exemple par le désenclavement du quartier et les conditions de sécurité routière. (accident de l'étudiant).

Le diagnostic technique réalisé par le Pact-Arim a également éclairé les administrateurs et les partenaires financeurs sur l'état structurel du bâti, et plus généralement, sur la situation sociale et économique des habitants.

Les conclusions de cette étude affirment la nécessité d'une intervention publique forte, notamment par une OPAH copropriété avec pathologie lourde ou un Plan de Sauvegarde.

Le déblocage de la situation devient urgent.

Donc, Nous devons répondre aux attentes des habitants par des initiatives concrètes. Il serait en effet dommageable pour la suite du projet que ces retards altèrent leur implication.

D'autre part, je pense indispensable et prioritaire de mettre en place une gestion urbaine de proximité, sur le site qui permette à la fois de remédier aux dysfonctionnements repérés (voiture épaves, terrains en friche, vocation des espaces extérieurs, etc...) et d'associer largement les habitants aux démarches engagées.

A cet égard, il me paraît inacceptable que le chef de projet, sur le secteur Corot St Paul, dont le poste est vacant depuis sept mois sur ce territoire très sensible et malgré vos engagements, ne soit toujours pas recruté à ce jour

Car ces territoires sont prioritaires et les partenaires se sont engagés contractuellement sur les conventions ANRU pour accompagner les projets signés d'une GUP adaptée, c'est loin d'être le cas, je le regrette profondément et j'attire l'attention des administrateurs pour qu'il se prononce sur ce point.

En conclusion, j'approuve les mesures d'urgence et les propositions visées au rapport qui vient d'être exposé, mais je souhaite que nous renforçons votre action sur quatre axes prioritaires soient traités:

- Restaurer les bâtiments sur lesquels les pathologies les plus lourdes sont identifiées . L'ANAH doit s'engager - c'est une de ces priorités – à soutenir au taux maximum ce programme dans le cadre d'une OPAH copro soutenu par les collectivités.
- Afin de stopper la spirale infernale des marchands de sommeil la Ville doit décider d'un Droit de préemption urbain, renforcer et saisir toutes les cessions en désignant un opérateur public en capacité d'acquérir les biens.

- Demander à HMP de prendre **une posture dynamique** de négociation pour acquérir les 50 logements sans délais. Les premiers signes doivent être envoyés dans les plus brefs délais.
- Garantir une gestion efficace et un suivi étroit entre les habitants et les services de ce projet en rétablissant, comme je l'ai dit, une équipe CUCS solide chargée de la GUP .

Je compte sur l'engagement de chacun, et vous remercie votre attention.

Garo Hovsépian